

Vu du colombier



Juin 2026 - Juillet 2026

57

Edito



Chères L'Houméennes, chers L'Houméens,

Ces dernières semaines, plusieurs incendies ont touché notre commune : dans le parc, dans l'appartement de l'ancienne pharmacie ainsi qu'au dépôt des services municipaux situé dans les anciens bacs à essence et enfin, dans un logement rue de La Rochelle. Selon les premiers éléments, trois de ces sinistres pourraient être d'origine volontaire. Une enquête de gendarmerie est en cours et, grâce au dispositif de vidéoprotection, une piste sérieuse est actuellement étudiée. S'ils sont confirmés, ces actes graves et inacceptables portent atteinte à la tranquillité de notre village.

Par ailleurs, d'importants prélèvements de galets ont été constatés sur la plage. Les auteurs ont été identifiés et une procédure a été engagée. Ils encourent une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros.

Nous rappelons que notre littoral est un espace fragile. Les galets jouent un rôle essentiel dans la protection naturelle contre l'érosion et contribuent à préserver notre village face aux assauts de la mer. Plus largement, nous appelons chacun au civisme, à la vigilance et au respect de notre environnement commun.

Nous rappelons également qu'aucun véhicule motorisé ne doit stationner sur les trottoirs en dehors des emplacements matérialisés afin de garantir la circulation des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite.

Avec l'arrivée du printemps puis de l'été, il appartient à chaque riverain d'assurer l'entretien du trottoir situé au droit de sa propriété : nettoyage, enlèvement des mauvaises herbes et maintien de la propreté des espaces concernés.

Ces gestes simples participent pleinement à la qualité de notre cadre de vie et à la sécurité de tous.

Depuis douze ans, les communes font face à une baisse significative des dotations de l'État. À cela s'est ajoutée la suppression de la taxe d'habitation, privant les collectivités d'une ressource fiscale dynamique et durable. Malgré ce contexte contraint, notre commune a maintenu une gestion rigoureuse : sur cette période, le taux communal de la taxe foncière n'a augmenté que de 0,5 point.

Grâce à une maîtrise constante des dépenses de fonctionnement, la commune a pu préserver une situation financière saine, avec une épargne brute supérieure à 20 % et un désendettement inférieur à quatre années.

Cependant, la diminution continue des aides du Département et de l'État impose aujourd'hui de nouveaux ajustements. Lors de la préparation budgétaire menée par la précédente municipalité en commission des finances, une augmentation de 2 points du taux de la taxe foncière avait été envisagée à l'unanimité par la majorité et l'opposition. Cette orientation a été confirmée par la majorité actuelle.

Cette décision permettra à la commune de poursuivre les investissements indispensables à l'avenir du territoire, notamment les travaux de voirie et la réalisation du futur groupe scolaire.

Après près de sept années d'échanges et de concertation avec les agents communaux, les enseignants, les parents d'élèves, les élus ainsi qu'avec la Société Publique Locale accompagnant les collectivités du département dans leurs projets d'aménagement et de construction, une étape majeure vient d'être franchie.

À l'issue du concours d'architectes, qui a suscité 126 candidatures, le jury a désigné un lauréat à l'unanimité. Ce jury réunissait 4 experts (architectes, paysagiste, spécialiste des bâtiments durables) ainsi que des élus de la majorité et de l'opposition.

Le nom de l'architecte retenu sera communiqué dans les prochaines semaines. L'ouverture de ce nouveau groupe scolaire est prévue pour la fin de l'année 2029.

Les projets engagés aujourd'hui construisent le L'Houmeau de demain.

Jean-Luc ALGAY
Maire de L'Houmeau
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération au
Développement Economique et affaires portuaires.
Président du port de pêche de Chef de Baie
Vice-Président de l'Association Technopole ATLLAS

Les élus rencontrent les associations L'Houméennes

Le samedi 25 avril, les élus de la commune ont rencontré les associations locales lors d'un temps d'échange convivial réunissant une cinquantaine de participants. Cette rencontre a permis aux élus de se présenter et d'évoquer, avec les bénévoles associatifs, les projets et événements qui rythmeront la vie communale dans les mois à venir. Un moment constructif et chaleureux, placé sous le signe du dialogue, du partage et de la dynamique associative locale.



Le Relais Petite Enfance :

un service de proximité pour les familles de jeunes enfants

La commune de L'Houmeau vient de renouveler sa convention avec le Relais Petite Enfance (RPE) intercommunal, aux côtés des communes de Nieul-sur-Mer et de Lagord. Ce partenariat, reconduit pour la période 2026-2027, permet de poursuivre un service de proximité essentiel à destination des familles, des assistants maternels et des jeunes enfants du territoire.

Le RPE est un lieu d'écoute, d'information, d'accompagnement et d'échanges dédié à l'accueil des enfants de 0 à 6 ans. Gratuit et accessible à tous, il accompagne les parents dans leurs recherches de mode de garde, les informe sur les différentes solutions existantes et les aide dans certaines démarches administratives.

Le relais soutient également les assistants maternels dans l'exercice de leur activité : accompagnement professionnel, réunions thématiques, temps d'échanges et informations sur leur statut ou leur formation.

Enfin, le RPE contribue à l'éveil et à la socialisation des tout-petits grâce à des ateliers et activités organisés sur les trois communes. À L'Houmeau, ces temps d'accueil sont proposés chaque semaine à la Maison Intergénération et dans le parc municipal.

Par cette convention renouvelée, les trois communes réaffirment leur engagement commun en faveur de la petite enfance et du soutien aux familles.

Contact : Anne-Marie GANIVET
Mail : relais@lagord.fr
Tel : 06 89 65 45 40



Le Relais Petite Enfance
dans le parc de la Mairie

La Parole au CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS :

Suite aux dernières élections municipales, le CCAS de L'Houmeau a renouvelé son Conseil d'Administration. Outre le Président, celui-ci est composé à part égale d'élus et de représentants de la vie locale, engagés dans l'action sociale. Il s'est réuni pour la 1^{ère} fois le 10 juin.

Voici sa composition :

Jean-Luc ALGAY (Président),
Idalina BENARROUS, Gurvan TONAL,
Gaëlle PEULLEMEULLE, Dorothée BERGER,
Caroline GENEIX, Martin ROUX, Cendrine GUILLEMET,
Hervé JANITOR, Alain RIALHE, Thierry HAUTIER,
Jean-Pierre GUILLON, Amélie RAMBAUD,
Jacqueline HAUTIER, Sylvie LIMBOURG,
Sylvie DALL'ANESE et Floriane THOMAS.

Piétons, cyclistes et riverains :

LA GENILLIÈRE REPENSE SA CIRCULATION

Le 22 mai dernier, les riverains du quartier de la Genillière ont été conviés par la Mairie à une réunion d'information sur les travaux en cours, le nouveau sens de circulation et la gestion des espaces verts du hameau. La troisième phase des travaux, concernant les rues de l'Océan, de Maillezais et de Grimeau, sera achevée fin juillet, signalisation comprise. La rue de l'Océan rouvrira à la circulation mi-juin dans le sens Lagord → Genillière. Ces évolutions anticipent le futur lotissement du « Puy Mou » à Lagord et visent à limiter la circulation au cœur du hameau tout en améliorant la sécurité des piétons et cyclistes. Des espaces verts ont également été aménagés avec des jachères fleuries. Enfin, les habitants seront prochainement invités à participer aux futures plantations.

PS : les flèches rouges indiquent les modifications en visagées du sens de circulation en voiture



Budget 2026 : poursuite d'une gestion maîtrisée et des investissements

Le budget primitif 2026 a été adopté par le conseil municipal le 27 avril. Ce vote acte les grandes orientations financières de la commune pour l'année à venir.

Le budget 2026 s'inscrit dans la continuité des orientations définies les années précédentes avec une attention particulière portée à la maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de préserver les capacités d'investissement de la commune.

La collectivité poursuit ses efforts de gestion rigoureuse, en veillant à contenir l'évolution des charges courantes. Cette stratégie vise à dégager des marges de manœuvre nécessaires au financement des projets structurants, tout en assurant la pérennité de l'équilibre budgétaire.

Les opérations engagées ces dernières années, telles que le développement de la géothermie et l'installation d'ombrières photovoltaïques, participent à cet objectif. Elles contribuent à la réduction des coûts énergétiques et s'inscrivent dans une démarche d'optimisation des dépenses de fonctionnement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 3 034 652.12 €

RECETTES

 **IMPOTS LOCAUX**
1 914 197 €

 **DOTATIONS DE L'ETAT**
351 500 €

 **AUTRES RESSOURCES**
768 955.12 €

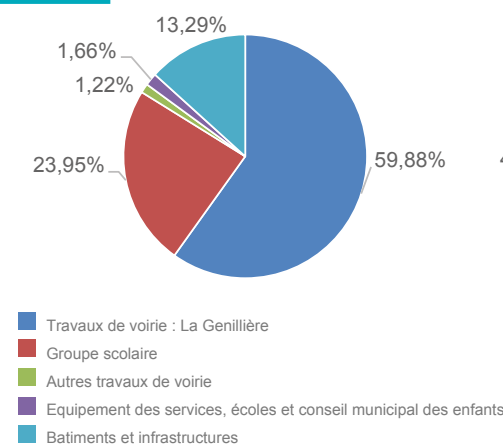
Produit des services : 235 885.12 €
Remboursement de l'assurance statutaire : 60 000 €
Dotations et participations (CAF/La Poste/CDA...) : 168 550 €
Location des salles-produits des loyers : 67 000 €
Excédent de fonctionnement reporté : 207 515 €
Autres produits : 30 005 €

Un montant de 735 669.78 € a pu être dégagé du fonctionnement pour financer les différents projets d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT : 3 239 377.76 €

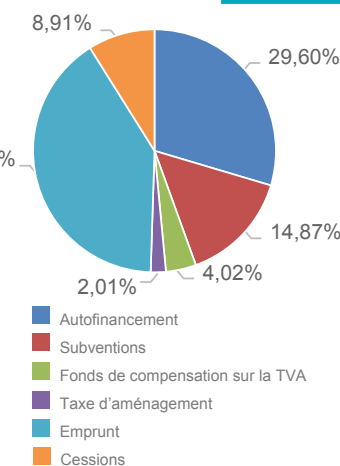
Pour l'année 2026, la section d'investissement est marquée par la poursuite d'un projet déjà engagé sur les budgets précédents : la création d'un groupe scolaire. Parallèlement, des travaux de voirie conséquents seront réalisés à la Genillière afin d'améliorer les conditions de circulation, la sécurité de tous (trottoirs, zone de rencontre, etc.) et la qualité des aménagements. Le budget prévoit également d'autres dépenses d'équipement destinées à renforcer le cadre de vie des habitants et d'améliorer l'offre de services (centre de loisirs, restaurant scolaire, etc.)

DEPENSES



Outre l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement, de nombreuses ressources d'investissement permettent le financement de ces projets : subventions, fonds de compensation sur la TVA, taxe d'aménagement, emprunt...

RECETTES



Expression de l'opposition :

Cyclistes attention ! Les pictogrammes vélo qui ont été implantés sur les axes importants dans L'Houmeau juste avant les élections, ne sont pas des pistes cyclables. C'est pourtant ce que nous souhaitons, mais d'après monsieur le maire, il s'agirait d'une prérogative CDA. Hors, Les liaisons cyclables portées par les communes non inscrites au schéma directeur des aménagements cyclables de la CDA ne peuvent pas faire l'objet d'un fond de concours de la part de la CDA.

Nous ne savons pas si les associations se sont autocensurées en demandant leur subvention annuelle, mais sachez que nous les trouvons très faibles. Il en est de même pour les aides attribuées aux écoles.

Monsieur le maire nous refuse le droit de célébrer des mariages craignant les « couacs ». De qui se moque-t-on ?

Plan canicule

Comme chaque année, une veille saisonnière du Plan National de Prévention Canicule est activée du 1^{er} juin au 15 septembre. Elle a pour objectif de protéger les personnes âgées de plus de 60 ans, en situation de handicap ou isolées qui sont les plus exposées pendant les périodes de fortes chaleurs. En cas de déclenchement du plan par la Préfecture, les personnes recensées sont contactées régulièrement par des membres du Conseil d'Administration du CCAS qui s'assurent de leur sécurité, de leur santé et de leur bien-être.

Cette année, il a été déclenché dès les fortes chaleurs du mois de mai.

N'hésitez pas à vous inscrire ou à inciter des personnes isolées et fragilisées de votre entourage - amis, voisins, famille - à s'inscrire sur le registre communal auprès de l'agent en charge du CCAS au 05.46.50.91.39 / 06.15.40.00.76 ou par mail à ccas@lhoumeau.fr



LE MOUSTIQUE TIGRE EST À SON AISE

Aujourd'hui bien installé en France, le moustique tigre est particulièrement nuisant et propagateur de maladies infectieuses. Il est essentiel de lutter contre sa prolifération sur notre territoire.

Comment ne pas se faire piquer par un moustique tigre ?

La meilleure protection consiste à porter des vêtements longs et de couleur claire. Des gestes simples comme la suppression des eaux stagnantes (coupelles), l'utilisation de moustiquaires et de répulsifs permettent de limiter efficacement sa prolifération.

La lutte contre le moustique tigre repose avant tout sur la vigilance collective et la prévention quotidienne.

Sans eau stagnante, pas de moustique tigre !

VOTRE ÉTÉ À L'HOUMEAU

À l'approche des vacances estivales, la commune se prépare à accueillir petits et grands tout au long de l'été.

L'accueil de loisirs ouvrira ses portes du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet, puis du 24 au 28 août 2026. Les inscriptions sont ouvertes sur le Portail Famille jusqu'au 21 juin inclus.

Cette année, les enfants seront plongés dans l'univers du camping à travers un programme mêlant activités de plein air, sorties, grands jeux, ateliers créatifs et animations variées.

Les programmes détaillés sont disponibles sur le Portail Famille et affichés à l'accueil de loisirs.

Vous quittez L'Houmeau pendant l'été ? La Police Municipale peut assurer la surveillance de votre domicile grâce à l'opération tranquillité vacances. Ce service gratuit est accessible via un formulaire disponible en mairie ou sur le site Internet de la commune, puis transmis à la gendarmerie afin d'assurer la continuité des patrouilles.

Vous restez à L'Houmeau ? Profitez du front de mer ! La plage sera surveillée par les équipes du SDIS 17 du samedi 4 juillet au dimanche 30 août, entre 10h et 20h selon les marées. Les horaires de surveillance seront affichés sur place et sur le site Internet de la mairie. À proximité, vous pourrez également profiter des services de restauration de la « la cabane du Pertuis » et de « l'Éphémère de Pampin. » Du côté du Port du Plomb le snack « Au p'tit Plomb » et les restaurants « La Passerelle » et « Coquillages et crustacés » vous accueilleront pour une pause à l'occasion d'une balade littorale. Besoin d'une pause fraîcheur ? Venez vous mettre à l'abri des arbres dans le parc municipal ou profitez du bistrot « Chez Pichette » ou du restaurant « Le Briemm » sur la place du 14 juillet à moins que vous ne préfériez rendre visite aux commerçants du village ?

Enfin, la mairie et l'Agence Postale seront fermées les samedis matin du 11 juillet au 15 août inclus. Les services administratifs resteront ouverts tout l'été du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (fermeture au public le mardi après-midi). L'Agence Postale accueillera le public le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, ainsi que le mardi et le jeudi de 9h à 12h30.

Les équipes d'élus et d'agents municipaux vous souhaitent un très bel été à L'Houmeau.

LA BOÎTE AUX LETTRES DE LA PLACE DU 14 JUILLET A DÉMÉNAGÉ

La boîte aux lettres située à proximité de la boulangerie sur la place du 14 juillet a déménagé et se trouve maintenant à proximité de la boîte à livres et du distributeur de billets sur la même place.

Pour rappel, la levée du courrier dans cette boîte aux lettres est à 9h. Vous pouvez également déposer votre courrier à l'Agence Postale Communale dans la mairie, la levée est à 15h (10h le samedi).



PRÉPARER DÈS MAINTENANT LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

Afin de préparer la rentrée scolaire du 1^{er} septembre dans les meilleures conditions, les familles sont invitées à mettre à jour leur dossier sur le Portail Famille courant juillet. Le Portail Famille est accessible depuis le site Internet de la mairie : www.mairie-lhoumeau.fr

Les inscriptions pour les activités de la rentrée ouvriront à compter du lundi 27 juillet 2026.

Pour les nouvelles familles, il sera nécessaire de réaliser une demande d'ouverture de dossier sur le Portail Famille, puis de compléter celui-ci et de transmettre l'ensemble des pièces justificatives obligatoires.

Seuls les dossiers complets et validés permettront l'accès à l'accueil de loisirs et à la restauration scolaire.

Les familles qui n'auraient pas eu la possibilité d'effectuer leurs démarches pendant l'été pourront toutefois les réaliser à partir du 24 août, date de réouverture du service.

Un livret d'accueil est également disponible sur la structure et en ligne afin d'accompagner les familles dans leurs démarches (inscriptions, informations pratiques, etc.).

En cas de besoin, l'équipe reste à votre disposition pour vous accompagner et répondre à vos questions.

N'hésitez pas à anticiper vos démarches afin de faciliter les inscriptions et le traitement des dossiers.

Contacts : Pauline BOURLIER et Sébastien COURADIN

Accueil Collectif de Mineurs « Le Petit Prince », 3 rue de la République

Mail : enfance.jeunesse@lhoumeau.fr

Tel : 05 46 50 95 49

Livret d'accueil : <https://enfancejeunesselhoumeau.portail-defi.net/infos-pratique/document/>

Mercredi 17 juin, 14h à 17h : Service Mobile d'Informations Locales pour l'Emploi, salle du Conseil à la Mairie. Des conseillers sont présents pour échanger sur votre situation, informer, orienter, mettre en relation, présenter les aides possibles.

Vendredi 19 juin de 16h à 19h et samedi 4 juillet de 14h à 17h : Repair café à la Maison intergénérationnelles

Samedi 20 et dimanche 21 juin : Brocante dans le Parc organisée par l'Ecole en Marche. Toute la journée de 8h30 à 18h. Buvette et restauration sur place. Renseignements ecoleenmarche@gmail.com / 06 88 41 78 51

Jeudi 25 juin à 19h30 : Concert de l'harmonie Saint Cécile de Puilboreau et des sonneurs de l'Aunis. Dans le parc de la Mairie. Gratuit.

Vendredi 26 juin de 16h30 à 18h30 : Ludomobile dans la Maison Intergénérationnelles, dernière séance avant les vacances d'été, venez nombreux jouer avec les ludothécaires !

Samedi 27 juin : Stage de cirque dans la salle de l'Orangerie. Contact association « Sur la piste et autour » 06 37 08 05 76

Dimanche 5 juillet à partir de midi : « Pique-nique pour tous » organisé par l'association pour la Promotion de L'Houmeau à l'occasion de son 25^{ème} anniversaire. Jeux en bois et animation musicale. Gratuit, dans le parc de la Mairie.

Samedi 11 juillet à partir de 19h : Soirée Ciné-Guinguette. Un bal guinguette animé par le « Bal Ambulant » suivi d'une séance de cinéma de plein air dans le parc municipal. Diffusion de l'animé « Le château dans le ciel » de Hayao Miyazaki à 22h. Apportez votre pique-nique, vos plaids et vos chaises longues pour une projection confortable sous les étoiles.

Samedi 22 août 18h : Apéro champêtre du Comité Culturel et de Loisirs de L'Houmeau. Dans le parc de la Mairie

Samedi 29 août à partir de 14h : Forum des associations et accueil des nouveaux habitants au Complexe Saint-Exupéry. Venez à la rencontre des associations l'houméennes et faire votre inscription à vos activités de l'année ! Vous venez d'arriver sur la commune ? Participez à la présentation de L'Houmeau par vos élus en vous inscrivant par mail accueil@lhoumeau.fr ou par téléphone au 05 46 50 91 91

Samedi 5 septembre à partir de 19h : 4^{ème} édition de la Fête de l'Anse. La soirée de clôture de la saison estivale sur la plage de L'Houmeau ! Bal guinguette, restauration et buvette associative, Food-trucks, spectacle équestre et des arts du feu par la compagnie Artiscènes. Feu d'artifice à 22h et soirée animée par un DJ.